

L'assemblée générale de l'association des Festivités gastronomiques et vigneronnes s'est tenue à la salle Marie de Luxembourg, à Montoire, le 14 décembre.

Le président, Jacques Noury, après avoir présenté le rapport moral, a tenu à remercier les membres du bureau et les bénévoles pour leur indispensable concours.

Pour sa part, Bernard Feuillatre, le trésorier, a dressé le bilan financier de l'année 2018 qui montre la bonne santé financière de l'association. Celle-ci a organisé deux manifestations : la Saint-Vincent au mois de janvier a réuni 220 convives dans une ambiance particulièrement conviviale et sympathique ; le Salon des vins, les 1^{er} et 2 septembre, a compté 38 exposants, non seulement des viticulteurs venus des grands vignobles français, mais aussi des producteurs d'huîtres, une créatrice de gâteaux, etc. L'installation de la manifestation sur le terrain en bord de Loir a séduit les participants comme les visiteurs. Le samedi soir, 120 personnes ont pris part au repas amical qui s'est déroulé dans la salle des fêtes. La traditionnelle brocante du dimanche a, elle aussi, connu une belle fréquentation.

Au mois de novembre, la sortie pour une soirée cabaret organisée à Mehun-sur-Yèvre a été appréciée par une quarantaine de personnes.

En 2019, la Saint-Vincent de Montoire aura lieu le 12 janvier ; au menu : foie gras, tête de veau traditionnelle, magret de canard, etc. et, après le bal, la célèbre soupe à l'oignon. L'orchestre Béguin animera cette soirée conviviale.

Le Salon des vins se tiendra, pour sa part, les 31 août et 1^{er} septembre. A noter qu'en 2019, les places pour la brocante seront gratuites.

Sabine Champion



Merci de partager cet article